



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Préfet

Évreux, le 31 mars 2020

Madame, Monsieur,

Les mesures d'urgence prise par le Gouvernement pour lutter contre la propagation du virus CODID-19 ont conduit à limiter au maximum les déplacements et le regroupement des personnes. La tenue des marchés a été restreinte et limitée aux zones rurales rencontrant des difficultés d'approvisionnement alimentaire. Ces restrictions réglementaires s'ajoutent également au fait que les consommateurs ont réduit leurs achats notamment de fruits et légumes.

Cette situation génère au plan local comme au plan national des difficultés d'écoulement des productions légumières et fruitières. Afin de vous aider dans cette période difficile, j'ai demandé au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de faciliter la mise en relation entre les producteurs locaux et les responsables de grandes et moyennes surfaces (GMS). Ces dernières ont pris l'engagement de créer les conditions visant à favoriser la commercialisation des produits locaux.

Aussi, je vous invite à vous connecter et à faire connaître vos offres sur le site dédié de la CCI grâce au lien suivant :

<http://www.ccirezo-normandie.fr/reseau/151998-cci-business-cci-entraide>.

Cette plate-forme permettra aux GMS de mieux connaître l'offre et d'organiser un marché inter-entreprises pouvant contribuer à un meilleur écoulement de vos produits.

Je vous rappelle également que des mesures fortes de soutien ont été mises en place par le Gouvernement afin d'amortir au mieux les conséquences économiques de cette crise sanitaire majeure. Les informations utiles sont disponibles sur le site de la Préfecture de l'Eure, à l'adresse suivante :

<http://www.eure.gouv.fr/Actualites/Coronavirus-COVID-19-Vie-economique-entreprises-salaries-agriculteurs>

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


Jérôme FILIPPINI